



Sur le chemin des écoles, collèges et lycée d'Issy-les-Moulineaux

EDITO

Voilà donc le dernier numéro de la saison. Nous l'avons voulu tourné vers la prochaine rentrée scolaire. Alors qu'une année scolaire s'achève déjà, à la FCPE, nous avons le sentiment d'avoir participé activement à l'évolution de l'école, à la vie de vos enfants. Une année riche en événements : notre présence au forum, une collecte de jouets pour Noël, une collecte de biens alimentaires, les gestes de premiers secours à l'école Anatole France avec la Protection civile mais également une présence forte à toutes les commissions municipales (restauration scolaire, travaux, sécurité...). Nous n'avons pas ménagé nos efforts et nous en sommes heureux parce qu'ainsi l'école progresse et avance pour tous. Une année scolaire nouvelle s'annonce... A la FCPE, nous savons qu'il faut poursuivre notre travail avec vaillance et détermination pour que l'école que nous souhaitons pointe le jour. Alors oui, nous marquons notre différence en affirmant que 30 élèves par classe en maternelle, ce n'est pas de cela que nous voulons pour nos enfants parce que dans ce cadre, comment un enseignant peut-il gérer les différences et s'intéresser à l'individu en construction ? A la FCPE, nous défendons la laïcité mais aussi la gratuité et nous nous interrogeons sur le respect des principes fondamentaux de l'école publique. Enfin, lorsque l'école est synonyme de violence, nous la condamnons quelle forme qu'elle puisse prendre. A la FCPE, nous réclamons des conditions satisfaisantes d'apprentissage. Mais, la rentrée c'est aussi les activités sportives ou culturelles... Nicolas Moreau s'est piqué au jeu des inscriptions et il préfère en rire plutôt que d'en pleurer... Nous, on rit de bon cœur avec lui, et on compatit. Pour l'heure, satisfait de notre bilan, un repos bien mérité s'impose pour repartir ragaillardis vers de nouveaux projets. Bonnes vacances !

Anne HILLAERT-DESACHY
Responsable de la publication

Sommaire :	page
• 30 enfants en maternelle	1
• Retour sur le forum	2
• Violence	2
• Point de vue	3
• Brèves	4

30 enfants en maternelle, est-ce bien raisonnable ?



Les classes maternelles accueillant trente enfants ne sont pas rares à Issy-les-Moulineaux.

Peu de parents semblent s'en émouvoir. Les enfants semblent pour la plupart heureux d'aller à l'école ; les enseignants ont l'air de bien s'en débrouiller. De fait, l'État ne fixe pas de norme nationale en matière d'effectifs, laissant aux autorités académiques le soin d'apprécier en fonction des conditions locales, les effectifs au-delà desquels l'accueil ne pourrait plus être effectué dans des conditions satisfaisantes. La barre semble actuellement se situer à 32 enfants, seuil d'ouverture d'une nouvelle classe.

Il est vrai qu'on se demande parfois, un peu admiratifs, comment les enseignants font avec de tels effectifs, alors que nous sommes en général un peu dépassés dès qu'il s'agit d'organiser un goûter d'anniversaire avec 7 ou 8 enfants... Heureusement, les enseignants sont des professionnels, habitués à gérer plusieurs groupes d'enfants en même temps, à organiser des ateliers structurés, à maintenir discipline et concentration chez leurs élèves, tout en faisant preuve eux-mêmes d'un calme olympien.

Mais leur travail ne devient-il pas de plus en plus difficile ?

Ne l'oublions pas : l'Éducation Nationale est aujourd'hui ambitieuse, y compris pour les plus petits. L'école maternelle n'est pas une crèche ou une garderie où il s'agirait avant tout d'assurer le bon développement psycho-moteur des enfants. Le découpage-collage, les exercices d'écriture, les puzzles, la peinture, les parcours sportifs sont des activités intéressantes mais qui ne répondent pas, contrairement à ce qu'on pourrait croire, à l'objectif premier des classes maternelles. Ce n'est pas ce qu'on demande aux maîtres d'enseigner en priorité.

Depuis 2002, l'Éducation Nationale a en effet mis « au cœur des apprentissages » des classes maternelles le **développement du langage**.

Les programmes nous le rappellent, il s'agit d'un enjeu de taille : « Si une place déterminante lui est ainsi reconnue [au développement du langage] c'est parce qu'il est attesté que les inégalités scolaires et les difficultés ultérieures de nombre d'élèves ont leur source dans le maniement du langage et de la langue. L'école maternelle joue pleinement son rôle dans la prévention de l'échec scolaire en accordant à ce domaine toute l'attention qu'il requiert sans précipiter les acquisitions. »

Beau projet ! Mais quels moyens l'Éducation Nationale met-elle en œuvre pour développer le langage de nos enfants ? Avec 28, 30 ou 31 élèves par classe, comment les enseignants arrivent-ils à remplir la mission qui leur est officiellement assignée ?

L'enseignant peut essayer de faire parler les enfants en classe entière. Mais le grand groupe a, chez les enfants comme chez les adultes, un effet naturellement inhibiteur : autant dire que ce mode d'expression favorise ceux qui possèdent déjà assurance et maîtrise du langage. Il n'autorise de toutes manières qu'un temps de parole très faible, le grand groupe ne pouvant rester très longtemps concentré.

L'enseignant peut essayer de faire parler les enfants pendant les activités qu'il leur propose (découpage-collage ; puzzle ; dessins ; peinture ; écriture ; lecture ; jeux ; etc.). Mais l'enseignant doit accompagner en général au moins deux groupes d'activités simultanément (un autre pouvant être en activité libre pendant que le dernier est pris en charge par l'ATSEM). L'enseignant peut donc difficilement discuter avec chaque enfant plus de quelques minutes par jour, ceci en supposant bien sûr que les autres enfants se tiennent parfaitement tranquilles et concentrés sur leur travail...

L'enseignant peut essayer d'organiser de petits groupes de langage (7-8 enfants) afin que les enfants les plus inhibés ou les plus en difficulté osent prendre la parole. Mais pour cela, il aura besoin du soutien d'un collègue qui prendra le reste de la classe pendant ce temps (pendant la sieste des petits par exemple). Autant dire que ce type d'initiative ne peut être considéré comme un mode de fonctionnement habituel des classes maternelles.

Dans tous les cas, on voit mal comment un enseignant, même le plus inventif et le plus chevronné, pourrait matériellement réussir à faire parler chaque enfant plus de quelques heures par an.

Certains parents répondront peut-être : le problème n'est pas dans les effectifs mais dans le programme lui-même ! Les enfants n'ont pas besoin d'apprendre à parler à l'école. Cet apprentissage se fait naturellement depuis qu'ils ont un an et demi, à la maison, au contact des autres enfants. Il va se poursuivre de la même manière, naturellement, progressivement, peut-être à un rythme différent pour chaque enfant. L'école doit apprendre à travailler, à se concentrer, à faire des efforts, puis à écrire et à lire, mais pas à parler. Et si un enfant, pour une raison ou pour une autre, rencontre des difficultés, l'orthophoniste est là dont c'est le métier !

Bien sûr, mais c'est oublier que beaucoup de parents ne se rendent pas compte, faute de temps le plus souvent, de l'importance qu'il y a à parler aux enfants, à diversifier et enrichir progressivement leur vocabulaire, à leur expliquer le fonctionnement même de la langue, afin que ces derniers en améliorent peu à peu leur maîtrise.

C'est oublier aussi, que certains enfants qui parlent très bien et beaucoup à la maison se retrouvent quasiment muets en classe, inhibés par le groupe. Ces derniers doivent apprendre à parler *en classe*, pour devenir des élèves actifs dans leurs apprentissages.

C'est oublier aussi que tous les enfants qui ont des difficultés ne vont pas chez l'orthophoniste, que ce dernier n'est pas un magicien et qu'il ne dispense pas du travail quotidien d'un maître attentif et formé.

Alors pour toutes ces raisons et pour d'autres encore, parents et enseignants ne devraient-ils pas se mobiliser pour des classes maternelles à 25 ?

Claire LE GOFF
Membre du Groupe Projet



Retour sur le Forum , inscriptions

L'inscription à des activités extra-scolaires a encore été cette année une bonne foire d'empoigne.

« Vous avez 3 enfants ? Le grand veut faire du tennis, le cadet de la piscine et le dernier aimerait bien faire de la musique. Etre dans les premiers dans la file d'attente est un pré-requis ! Donc vous êtes devant la salle des sports depuis 10 h 00 ... mais malheureusement, d'autres parents vous ont devancé. 10ème ... vous avez vos chances ! Vers midi, la file d'attente est impressionnante ! Des mamans arrivent pour relayer le nounou payée quelques heures pour garder une bonne place dans la file. Bonne idée ? Bof ... vous, vous n'avez pas les moyens... Ca y est 12h00. C'est le rush !!! Incroyable !!! Les gens courent. Une maman avec son landau se fait doubler par des dizaines de parents. Bon ... Piscine, Tennis, Musique ... ? En premier, vous décidez d'aller au Tennis. Trop tard, la queue est déjà trop importante pour le nombre de places disponibles. Vous vous repliez sur la piscine... même résultat. Dépité, direction le stand du CLAVIM pour une inscription à une activité du soir. C'est la marée humaine ! Après 45 minutes d'attente, dans une organisation inexistante, vous arrachez la dernière place du cours d'initiation musicale d'une maison de quartier... Vous décidez de faire un tour. Sympa, beaucoup d'associations se présentent. ».

C'est un peu romancé, mais proche de la vérité, non ? Il est vrai que concentrer sur une très courte période l'inscription aux activités extra-scolaires de nos enfants n'est pas une bonne solution. Il faut également prendre une journée de congé ! Sans parler des nombreux formulaires à utiliser : CLAVIM, chaque année, 2 formulaires par enfant !, OMS, un autre formulaire, etc... Ne sommes-nous pas dans une ville "internet" ? Le samedi et le dimanche, c'est beaucoup plus calme !

D'autres organismes se sont décentralisés tel le Conservatoire. Les inscriptions se sont faites le samedi suivant, avec des horaires en fonction du niveau de l'enfant.

Une idée à mettre en place pour le forum ? Car de toutes façons, il faut que ça change.

Nicolas MOREAU
Vice-Président en charge des écoles primaires

Le Forum des Associations aura lieu cette année les
vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 septembre 2007 au Palais des Sports Robert Charpentier.

La FCPE sera présente et heureuse de vous recevoir sur son stand.

Violence, d'abord des réponses éducatives



La violence dans les établissements scolaires revient à la une de l'actualité.

La FCPE refuse tous phénomènes de violence au sein des établissements scolaires et comprend l'exaspération des personnels, des élèves et des parents d'élèves confrontés à ce problème.

Les parents d'élèves de la FCPE s'inquiètent de la violence qui s'aggrave avec la crise de notre société et réclament depuis longtemps qu'un sujet aussi grave fasse l'objet d'une concertation approfondie avec les acteurs concernés. Sans aucun doute, pour bon nombre de jeunes, l'absence de perspectives que leur offre la société, et en particulier de perspective d'emploi est cause d'un profond désespoir, et ce désespoir engendre la violence.

Pour lutter contre la violence chez les jeunes, il est devenu incontournable de briser le mur du silence et de mettre en œuvre des actions de prévention dès le plus jeune âge en ayant bien conscience que l'école seule ne viendra pas à bout de ce problème qui doit être traité globalement.

Nous déplorons qu'à ce jour les seules réponses des pouvoirs publics soient d'ordre sécuritaire dans les établissements scolaires, alors qu'il faudrait là encore des moyens humains et financiers pour développer le tissu social.

La FCPE soutient toutes les actions allant dans le sens d'une amélioration des conditions d'enseignement et de qualité de la scolarité des jeunes et des élèves.

Béatrice FRANCESCHETTI
Présidente de l'Union Locale

POINT DE VUE



Pour ne pas oublier les principes fondamentaux de notre école

Une ramette de papier à apporter ici. Des cahiers d'exercice par là. Les traditionnelles photos individuelles de la maternelle au primaire. Une vente de livres au sein de l'école autre part ... Force est de constater que tout aussi symboliques soient-elles, les sollicitations financières des familles sont nombreuses et répétées.

C'est en 1881 et 1882 que les lois Ferry instaurent la gratuité de l'enseignement primaire avec, en corollaire, l'obligation scolaire pour tous les enfants à partir de 6 ans. Le champ de la gratuité est toutefois plus large que la durée de l'obligation scolaire : l'école maternelle, en effet, est gratuite au même titre que l'école élémentaire. Le préambule de la Constitution de la Vème république, en 1946, a érigé la gratuité de l'enseignement public en principe constitutionnel et la jurisprudence a condamné plusieurs fois les entorses qui lui étaient faites. La gratuité concerne l'ensemble de la prestation d'enseignement dispensé à l'école. La scolarité ne peut donner lieu au versement de droits d'inscription à l'école. De même, aucune participation financière aux activités obligatoires d'enseignement ne peut être demandée aux familles.

Ces rappels historiques doivent nous permettre de ne pas oublier les principes de gratuité qui doivent prévaloir dans nos écoles et afin d'affirmer les principes forts de gratuité et de laïcité qui doivent gouverner notre système scolaire conformément au droit. De veiller au-delà à ce que la fortune des familles ne soit pas un élément de discrimination au sein de l'école.

On me reprochera bien sûr que ces sollicitations sont symboliques, que chacun peut ou non y donner suite et que tout cela est fait dans l'intérêt des enfants.

Il ne faut tout d'abord pas que les familles (quels que soient leurs moyens d'ailleurs) ne contribuent à financer, via la coopérative scolaire, des équipements, ouvrages et matériels qui doivent pouvoir être financés par le budget alloué à l'établissement par sa collectivité de rattachement. Si le statut du secondaire permet une visibilité, par les représentants de parents au sein du conseil d'administration, sur les moyens alloués, cela est déjà moins le cas au niveau de l'enseignement primaire. Si l'on demande à chaque élève d'amener une ramette de papier en classe, c'est que le directeur de l'école et son équipe enseignante n'a pas le budget dont il a besoin pour mener à bien sa mission pédagogique. A Issy, la mairie peut indiquer que l'enseignement est l'un des plus importants budgets de la ville, force est de constater que c'est encore insuffisant. Certes, on ne peut aug-

menter sans fin les dépenses (qui sont nos impôts, rap-pelons-le) mais certaines repriorisations sont, sans nul doute, possible. Combien peut-on acheter de papier pour les écoles en réduisant par exemple symboliquement le budget des vœux annuels à la communauté éducative ?

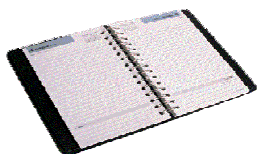
La vente des photos individuelles des enfants posent d'autres problématiques. Celles-ci plaisent souvent aux familles (le calendrier avec la photo du petit dernier ravit les grands-parents !) mais les pratiques sont très hétérogènes entre écoles ... d'une même ville ! L'équation selon laquelle une partie conséquente de la marge dégagée par le photographe est reversée à la coopérative scolaire n'est pas toujours connue clairement des familles. La Directrice de l'école où sont scolarisées mes filles a toujours été d'une grande transparence sur ce sujet mais en échangeant avec d'autres parents d'autres écoles, ceci est loin d'être une pratique généralisée (malheureusement). Les prestations et prix pratiqués sont également extrêmement hétérogènes !! Quant aux règles de choix de tel ou tel photographe ... La FCPE vous proposera cette année sur Issy un comparatif en la matière afin que chacun agisse en connaissance de cause et dans la transparence. Enfin, il est souhaitable que les Conseils d'Ecole discutent d'un mode de financement des photos (ou d'une partie d'entre elles) pour les familles les plus modestes. Qu'un enfant, qui a eu sa « pochette » entre les mains, doive totalement ou partiellement la rapporter crée une vraie discrimination financière entre enfants au sein de l'école de la République qui n'est pas acceptable.

Chez moi, enfin dans mon école, c'est le « Festival du Livre » qui est apparu il y a deux ans : « une collection de livres (...) sélectionnée par des spécialistes de la littérature pour enfants (...) » est proposée aux enfants et les parents peuvent venir acheter ces ouvrages dans l'école. En contrepartie, une donation en livres est faite par le « Festival du Livre » à la bibliothèque de l'école. Encore le constat que l'école n'est plus à même de financer ses besoins pour la formation de tous. Qu'on ne me parle pas du « plaisir de lire » : on peut parfaitement promouvoir la lecture grâce à l'excellente Médiathèque d'Issy. Et là encore les enfants ne sont pas sur le même pied d'égalité : ça me gêne ... beaucoup ... Et demain, devrais-je accepter la vente de boîtes de céréales dans l'école parce que 50% de la marge du distributeur est reversée à l'école pour financer des achats que la collectivité publique ne veut plus assumer ? N'est-ce pas un peu la disparition de notre modèle scolaire français ?

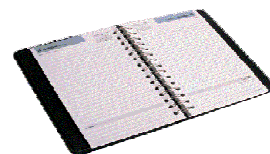
Je vous laisse réfléchir.

Xavier MAJOR

Père de trois filles scolarisées à l'école publique



B R E V E S



Le 43ème Congrès Départemental de la FCPE a eu lieu le 28 avril 2007. Le principal thème abordé était « L'école doit-elle se rapprocher de l'entreprise ? ». Pour plus d'informations, consultez l'adresse internet <http://cdpe92.apinc.org/2006-07>.

Le 60ème Congrès National de la FCPE aura lieu les 26, 27 et 28 mai 2007 à Montpellier. La rentrée scolaire aura lieu cette année le **Jeudi 30 Août 2007**.

Assemblée Générale de la FCPE d'Issy-les-Moulineaux
Mercredi 13 juin 2007 à l'AGORA de 20 h 30 à 22 h 30
 Cette assemblée est ouverte aux adhérents FCPE.
 Pour adhérer, compléter le bulletin sur notre site internet.

Élections

Pensez au 5ème tour de 2007 ! **VOTEZ FCPE en octobre** pour **élire vos représentants dans les écoles** et par conséquent **aux commissions municipales**. Pour peser encore plus, et accroître notre présence, votez pour nos représentants, tous bénévoles et attachés aux valeurs de la FCPE.

La FCPE est partenaire de la MAE : pensez dès à présent aux assurances scolaires 2007-08. Vous pouvez souscrire en ligne à l'adresse www.maerp.fr. Assurez vos enfants dès maintenant, ils passeront l'été en toute sécurité !

STOP AUX JEUX DANGEREUX c'est ta vie qui est en jeu

Il est parfois difficile pour un enfant de dire **NON**. Il est facile de harceler un enfant en lui disant **T'ES PAS CAP DE LE FAIRE !** Pratiqués partout dans les écoles, collèges, lycée, et même à la maison, ces jeux peuvent avoir des conséquences graves. L'important est de sensibiliser nos enfants, de les conseiller et de les avertir sur tous ces jeux à hauts risques... Pour cette raison, nous vous invitons à consulter le site de l'association SOS Benjamin. Son rôle est d'apporter une aide en faisant connaître les droits et devoirs et en informant sur ce qu'il faut faire pour dire **STOP**.

www.sosbenjamin.org

ADHERER A LA FCPE, c'est souscrire à un certain nombre de valeurs que s'attachent à défendre depuis plusieurs générations les parents d'élèves et la fédération. **ADHERER A LA FCPE**, c'est vouloir défendre la laïcité, la tolérance, le respect des opinions philosophiques, politiques et religieuses de chacun, la gratuité, l'égalité des chances.

ADHERER A LA FCPE, c'est se sentir concerné par le devenir de notre jeunesse et considérer qu'ensemble nous pouvons espérer, construire et défendre. **ADHEREZ** en remplissant le bulletin d'adhésion sur <http://fcpe.issy.free.fr>.



Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques
Reconnue d'utilité publique
 Consulter notre site : <http://fcpe.issy.free.fr>
 Contacter les membres : fcpe.Issy@laposte.net